



Revue Territoires

Cycle de rencontre – formation 2008-2009

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens en urbanisme

Les démarches participatives en Ile-de-France et en Europe

Programme de la séance n°2

Rénovation urbaine et dispositifs ANRU : quelle participation des concernés ?

Jeudi 15 janvier 2009 – 18h à 22h

À l'Adels – 1 rue Sainte-Lucie – 75 015 PARIS – Métro Charles Michel ou Félix Faure

Proposé par l'Adels dans le cadre du programme de recherche PICRI (Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation) soutenu par la région Ile-de-France. À destination d'élus, de militants associatifs et de professionnels des associations et des collectivités territoriales en Ile-de-France.

Problématique générale

Les processus de rénovation urbaine dans les quartiers populaires (projets ANRU) font débat : il y a loin de l'exigence légale de participation à sa mise en œuvre. Dans de nombreuses villes d'Europe, les processus de « gentrification » ou d'expulsion parfois violente des couches populaires témoignent de la dépossession des populations du pouvoir de choisir leur cadre de vie. L'idée même qu'il existe des savoirs citoyens sur l'urbain est loin d'être partagée. En ce domaine plus qu'ailleurs, la question de l'accès à l'espace public, de la manière de faire entendre la voix des absents de la participation est posée.

- Quelle est la nature des savoirs citoyens sur ces quartiers ? Quelles compétences nécessite la participation des habitants de ces quartiers aux concertations en urbanisme face aux professionnels ? Un transfert préalable de savoirs entre les urbanistes et le public est-il nécessaire, observable ?
- Dans quelle mesure la prise en compte des savoirs citoyens modifie-t-elle la posture des élus, la teneur des programmes, le sens des projets ?
- Comment faire en sorte que les décideurs publics, l'administration et les cabinets d'expertise (en urbanisme) soient en capacité de partager une partie du pouvoir de modeler la ville ?

Programme et interventions

17h30 : Accueil.

18h : Début du séminaire. Retour sur la 1^{ère} séance, mises au point diverses.

Présentation du programme du séjour d'études à Berlin.

18h30 : Intervention d'Agnès Deboulet

Sociologue, professeur à l'Ecole nationale d'architecture de Paris la Villette et chercheur dans les laboratoires Centre Sud et Ipraus (UMR AUS), Agnès Deboulet coordonne le programme PICRI « Renouveler les pratiques de conception du projet urbain : renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile-de-France » mené par les UMR AUS et Louest, Centre Sud et l'AITEC. Elle mène des recherches sur la place des citoyens dans les projets de rénovation urbaine et les opérations de démolition-reconstruction en France, et sur les savoirs et compétences des citoyens dans les villes du sud en forte recomposition, en particulier sur la thématique de l'habitat précaire, des évictions et recompositions urbaines liées aux grands projets urbains et infrastructures.

Elle introduira cette 2^e séance de formation en intervenant sur « **la concertation dans les programmes de rénovation urbaine : impasses et éléments de mise en pratique** ». Après un court historique de la rénovation urbaine en France et une présentation de ses enjeux, cette présentation mettra l'accent sur les dynamiques participatives autour des projets Anru. On verra que les dispositifs légaux sont faiblement incitatifs et que les pratiques participatives sont en recul par rapport au reste des grands projets urbains. Il sera utile d'examiner en particulier les lieux et thèmes de la concertation en distinguant ce qui relève du relogement et du débat autour du projet de transformation urbaine. Les modes de coopération entre acteurs peuvent ainsi être revisités, en montrant les éléments de blocage mais aussi des perspectives de dépassement, notamment dans la prise en considération des savoirs citoyens relatifs à l'usage du logement et aux représentations du quartier. La fabrication du projet urbain peut-elle s'écrire aussi avec les citoyens et quelle serait la condition de projets partagés ?

Débat avec le groupe.

19h30 : Intervention d'Irène Gegout

Chargée de mission sur le Grand Projet de Ville de La Courneuve, Irène Gegout nous parlera de son travail sur le quartier Six-Routes / Verlaine où le projet de rénovation urbaine a débuté en 2006 avec le lancement des *ateliers de travail urbain* dans le cadre du comité de voisinage. Une soixantaine d'habitants ont participé à ce lancement. À la fin de l'année, un jury retient l'un des projets élaborés d'août à décembre par trois équipes différentes d'architectes et d'urbanistes. Les habitants disposent d'un tiers des voix.

Suivi (sous réserve) du témoignage d'Hervé Chaillé de Néré

Coordinateur enfance / loisirs au service enfance de la Ville de La Courneuve.

En tant que professionnel, il a suivi (en 2^e ligne) les Ateliers de Travail Urbain (ATU) enfants organisés à l'appui des centres de loisirs (dépendant du service enfance), et a par ailleurs été un participant actif (sur la base du volontariat donc) de l'ATU des professionnels.

L'ambition affichée est la co-construction du cahier des charges de la rénovation.

L'atelier doit permettre à chacun d'émettre un avis sur ce qui doit être démoli, changé ou gardé. La ville affirme enfin qu'il ne faut pas « avoir fait des études pour participer aux Ateliers ». Il suffit donc d'habiter, ou même simplement de travailler, dans ce quartier ou dans la ville. Jeunes et enfants seront spécifiquement consultés.

« Urbanistes, architectes et paysagistes ont un savoir-faire précieux, mais les habitants disposent quant à eux d'une connaissance profonde du quartier » nous dit le maire de la ville : nous demanderons à Irène Gegout comment ... s'effectue concrètement cet échange dans un processus qui est construit comme va et vient entre un ATU et des équipes de professionnels (urbanistes, architectes...).

- À quel moment du calendrier, lourd et contraint de la rénovation urbaine, ce travail de l'atelier intervient-il ?
- Quels savoirs spécifiques sont apparus, concourant à la formalisation de propositions dans le cahier des charges ?
- Un transfert de savoirs préalable entre les urbanistes et le public de cet atelier a-t-il été nécessaire, observé, et de quelle nature ? Quelles compétences les membres de l'ATU doivent-ils posséder pour prendre part réellement à cette co-construction ?
- Les équipes ont-elles joué le jeu de ce processus, à la fois celles des urbanistes mais aussi les services municipaux concernés ?
- Comment finalement peut-on apprécier l'impact réel de ce travail des « concernés » dans ce qui sera le projet urbain du quartier ; de quelle nature sont leurs propositions ?

20h30 – 21h : Intervention de Daniel Vitter

Secrétaire de la coordination nationale

porte-parole du collectif de défense du logement social aux Mureaux

La Coordination anti-démolition des quartiers populaires est née à la suite d'une prise de conscience des habitants de La Coudraie (à Poissy) pour défendre leurs habitations, leurs environnements, et leurs histoires. Elle a été créée à l'initiative du collectif de La Coudraie et du collectif de Gennevilliers.

« Dans nombre de villes, sous prétexte de renouvellement urbain et autre rénovation urbaine, l'État, les mairies et les organismes d'HLM veulent démolir des milliers de logements. Si nous ne sommes pas contre la rénovation de nos villes et nos quartiers, ces démolitions apparaissent le plus souvent comme un gaspillage humain, économique et social. »

Daniel Vitter, à partir d'un travail réalisé à Mantes la Jolie, présentera également les bases de ce que pourrait être, à leurs yeux, une charte acceptable de l'implication des habitants dans ces rénovations urbaines.

Pause collation (plus rapide que la 1^{ère} journée, directement autour des tables)

21h : Débat sur les savoirs citoyens dans les projets de rénovation urbaine

22h : Fin du séminaire